



## changement de serrure abusif

Par **daip57**, le **01/01/2009** à **23:17**

Bonsoir

Ma fille loue un studio dans une résidence privée gérée par les Studélites.

Suite à la perte de la clé de son studio, l'autre étant resté à l'intérieur, elle a dû faire intervenir un serrurier pour l'ouverture de sa porte. Mais celui-ci a dû casser la serrure pour entrer et a donc facturé un nouveau cylindre et jeu de clés.

Paniquée par le fait d'être à la porte toute une nuit, ma fille a signé le devis présenté. (560 euros le matin du 1er janvier)

Or il s'avère que dans cette résidence, les clés sont des passes qui marchent aussi pour les parties communes et qu'en aucun cas elles ne peuvent être refaites sans l'accord du gestionnaire. Or le serrurier lui a répondu qu'elle n'avait pas besoin de demander au gestionnaire de l'immeuble.

De surcroît les travaux doivent être refaits maintenant par Studélites donc double facture.

Pouvez-vous me dire si nous avons un recours?

Merci beaucoup

Par **jeetendra**, le **02/01/2009** à **10:56**

bonjour, contactez la direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes, 60 millions de consommateurs pour leur signaler l'attitude incorrecte de ce serrurier, bonne année 2009, cordialement

Par **daip57**, le **02/01/2009** à **21:21**

Merci pour votre réponse.

J'ai contacté le serrurier et lui ai envoyé une lettre recommandée, mais il ne veut rien entendre et part du principe que ma fille a signé un devis et donc qu'il a exécuté les travaux demandés.

Il n'en demeure pas moins que je trouve que ma fille n'a pu avoir l'avis de personne d'autre et que après une nuit passée dehors, sa principale préoccupation était de retrouver un domicile.

Il est difficile pour une fille de 20 ans de ne pas paniquer dans de telles circonstances

Donc je pense qu'il y a qq part abus de faiblesse.

D'autre part ce ne doit pas être la seule résidence privée parisienne où les serrures sont

gérées par le syndic, donc il est curieux que le serrurier ne se soit pas posé la question

Aussi je ne parviens pas a un compromis à l'amiable, je suivrai donc vos conseils.

Cordialement